

# Deux coups de foudre

Autor(en): **Bruder, William-C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **8 (1864-1865)**

Heft 51

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-254840>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

jusqu'à la base du cône où elle serait fixée à une nouvelle tige de 11<sup>mm</sup> de diamètre faisant le tour du bâtiment ; de cet anneau partiraient 4 fils de 5  $\frac{1}{2}$ <sup>mm</sup> de diamètre lesquels se dirigeraient dans le sol en suivant les 4 angles du bâtiment.

Il va sans dire que toutes les précautions prises pour la construction des paratonnerres simples devront aussi être utilisées lors de l'établissement de ceux que je propose.

Je donne aussi les chiffres du diamètre des conducteurs seulement dans le but de démontrer les proportions à observer entre les différents fils d'écoulement, ces diamètres peuvent être augmentés au gré du constructeur en conservant les proportions que j'indique ; mais il ne serait pas prudent de les diminuer.



## DEUX COUPS DE Foudre.

Dans la séance du 2 décembre 1863, M. le professeur Marguet communique les deux récits suivants :

### **La foudre du 30 octobre 1863.**

A l'Editeur de l'*Evening Mail*.

Extrait d'une lettre du Rév. Kingscote, datée de Uley, Dursley, comté de Gloucester :

« La tempête du 30 s'est abattue rudement sur ce village. On entendit vers onze heures du soir, ou quelques minutes après, deux effrayants craquements de tonnerre, précédés d'un éclair du plus grand éclat. Un magnifique ormeau fut rompu du haut en bas. L'arbre a 19 pieds (anglais) de circonférence à une distance du sol de 5 pieds environ. Pour surcroît de dommage, 30 vitres furent enfoncées, les unes en dedans, les autres en dehors, dans la façade d'une maison voisine de l'arbre frappé, à 20 yards environ. Je demeure à un quart de mille environ du lieu où s'est passée la scène de destruction, et la maison, très solidement bâtie, fut ébranlée comme si elle allait tomber.

» 6 novembre.

William-C. BURDER. »

**Orage avec tonnerre à Stroud.**(Extrait de l'*Evening Mail*.)

« Pendant le coup de vent qui a régné de vendredi à mardi (6 au 9 novembre 1863), vers 11 heures 30 minutes de la nuit du premier jour (vendredi), un cottage, voisin de la ville de Stroud, fut frappé par la foudre et endommagé au point qu'il a été presque converti en ruines. Un homme et sa femme occupaient ce cottage, et comme on le verra, ils ont échappé au danger presque miraculeusement. Toute la matinée la pluie tombait par torrents, avec accompagnement de raffales. Le soir la tempête continuait avec tonnerres et éclairs, sans que, à l'exception d'un cas, ces phénomènes présentassent quelque chose de remarquable ; mais, à l'heure indiquée ci-dessus, un éclair de lumière bleue, qui ne sera pas oublié de ceux qui l'ont vu, s'élança des nuages et aveugla presque des personnes assises dans des chambres éclairées par des bougies, bien que les fenêtres de ces chambres fussent fermées au dehors par des persiennes blanches. En même temps que l'éclair eut lieu une explosion qui fit un grand fracas. La foudre frappa la mitre en terre de la cheminée du cottage, la réduisit en poudre, et dissémina dans toutes les directions, à 20 ou 30 yards, la maçonnerie de briques dans laquelle cette mitre était fixée. Quelques-unes des briques furent ramassées à l'état de petits fragments dans une terre labourée du voisinage. La foudre traversa le toit de la chambre où dormaient le mari et la femme, lançant les tuiles de tous les côtés et laissant une grande ouverture béante ; elle fit sauter, à la lettre, la petite fenêtre de la chambre à coucher, fondant le plomb (des vitraux) et le projetant comme le ferait une explosion. Car un rideau de mousseline, tiré à l'intérieur devant la fenêtre, fut couvert d'un grand nombre de particules de plomb qui lui donnèrent l'apparence d'un tissu parsemé de paillettes d'argent. Quelques-uns des plus grands morceaux de plomb avaient roussi la mousseline, et c'était avec peine que certains d'entre eux pouvaient s'enlever avec les doigts. Dans sa course vers la terre, la décharge électrique brisa en éclats un fort encadrement en chêne d'une fenêtre placée en dessous, et traita la fenêtre elle-même comme celle de l'étage supérieur, le verre et le plomb étant lancés dans le jardin. Toute la maçonnerie environnante fut déplacée, particulièrement dans les endroits où étaient scellées des pièces de fer, et la maison devint une véritable ruine. Dans la chambre de l'étage supérieur, sur une tablette fixée tout auprès de la tête du lit dans lequel le couple dormait, se trouvaient deux chapeaux, l'un dans un carton bleu, l'autre posé à côté de ce carton. Celui-ci était en ligne directe avec le trou du toit et la petite fenêtre. Il

fut mis en lambeaux comme s'il avait été exposé pendant une heure aux déchirements d'un chien méchant. Le chapeau lui-même, qui était neuf, se trouvait au milieu des débris du carton, dans l'état où l'aurait mis quelqu'un qui, en le prenant avec les mains, aurait voulu en faire une boule. L'autre chapeau n'eut pas de mal. Le brave homme et sa femme furent naturellement réveillés. Ils pensèrent qu'on avait tiré du canon, se mirent aussitôt à crier que le soufre les suffoquait et ne tardèrent pas à découvrir le délabrement de leur demeure. Le cottage, ainsi que deux autres en ligne droite avec lui, est bâti sur le penchant d'un coteau. Il est un peu plus haut que les deux autres et entouré à petite distance de champs découverts.

» Il ne pleuvait pas au moment de l'événement, et il n'y avait nulle part trace de brûlure.

» 23 novembre 1863. »



## Contributions à la Faune vaudoise des oiseaux.

Par M. le doct. DÉPIERRE, à Lausanne.

(Séance du 17 juin 1863.)

J'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt pour la Société de lui faire part de quelques observations ornithologiques recueillies ces deux dernières années.

Un certain nombre d'oiseaux plus ou moins rares ont été observés ou tués par M. Bastian, notre préparateur au Musée. Il a eu soin de noter exactement les époques et les localités qui les ont fournis.

En 1862 les moments de passages réguliers ont peu varié de ce qu'ils sont habituellement; cette année, au contraire, malgré la précocité remarquable du printemps, le passage de la plupart des oiseaux s'est effectué en retard de quelques jours, comme on peut en juger par les dates que j'indiquerai plus bas, mais en revanche les nichées ont eu lieu très de bonne heure, car dans la dernière quinzaine de mai j'ai vu des vols de jeunes étourneaux, des jeunes coucous, des fauvettes, des chardonnerets, des pinçons et une foule d'autres espèces.

Cette année le printemps a été sur notre lac fort abondant en canards de diverses espèces; les marais du canton se trouvant presque tous à sec, ces oiseaux ont dû fréquenter davantage les